

ATTESTATION DE CERTIFICATION MONOSITE

D'ENTREPRISE POUR L'AGREMENT

Dans le cadre du dispositif de certification précisé dans les textes suivants :

*Code rural et de la pêche maritime, Chapitre IV, Titre V, Livre II ;

*Décret n° 2014-1570 du 22 décembre 2014 (version en vigueur), modifiant le Décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 (version en vigueur), fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;

*Décret n° 2020-1265 du 16 octobre 2020 relatif au conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques et à la certification de leurs distributeurs et utilisateurs professionnels ;

*Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L.254-2 du code rural et de la pêche maritime ;

*Arrêtés du 16 octobre 2020 (version en vigueur) sur le(s) activité(s) sollicitée(s) et les exigences additionnelles associées (Guides de lecture disponibles au BO du Ministère en charge de l'agriculture, sur le site <https://agriculture.gouv.fr/produits-phytosanitaires-separation-de-la-vente-et-du-conseil-partir-du-1er-janvier-2021>)

*FAQ « Séparation Vente/Conseil » disponibles sur le site <https://agriculture.gouv.fr/produits-phytosanitaires-separation-de-la-vente-et-du-conseil-partir-du-1er-janvier-2021>...;

Et au vu des résultats de l'évaluation réalisée sur la base des arrêtés du 16/10/2020 (version en vigueur) 'Organisation générale' et 'Conseiller à l'utilisation des produits phytosanitaires : Conseil Spécifique', relatifs au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime, QUALISUD a examiné votre demande et a délivré la certification à :

CABINET VITICOLE SAINT VINCENT
ATHENA B, 1586 AVENUE COLONEL PICOT
83000 TOULON
Siret n° : 90495163900023

Pour l'activité : Conseiller à l'utilisation des produits phytosanitaires : Conseil Spécifique

Date effet de la certification	27/11/2025	Date d'expiration de la certification	07/02/2026
---------------------------------------	-------------------	--	-------------------

Pour approbation
Le Directeur,
François LUQUET

